

ALBERT CAMUS

ACTUELLES III

chroniques algériennes
1939-1958

nrf

GALLIMARD

Ce volume était déjà composé et sur le point de paraître lorsque les événements du 13 mai ont éclaté. Après réflexion, il m'a paru que sa publication restait souhaitable, qu'il constituait même un commentaire direct de ces événements et que, dans la confusion actuelle, la position et les solutions de synthèse qui sont ici définies devaient l'être plus que jamais. De vastes changements s'opèrent dans les esprits en Algérie et ces changements autorisent de grandes espérances en même temps que des craintes. Mais les faits, eux, n'ont pas changé et, demain, il faudra encore en tenir compte pour déboucher sur le seul avenir acceptable : celui où la France, appuyée inconditionnellement sur ses libertés, saura rendre justice, sans discrimination, ni dans un sens ni dans l'autre, à toutes les communautés de l'Algérie. Aujourd'hui, comme hier, ma seule ambition, en publiant ce libre témoignage, est de contribuer, selon mes moyens, à la définition de cet avenir.

AVANT-PROPOS

On trouvera dans ce recueil un choix d'articles et de textes qui tous concernent l'Algérie. Ils s'échelonnent sur une période de vingt ans, depuis l'année 1939, où presque personne en France ne s'intéressait à ce pays, jusqu'à 1958, où tout le monde en parle. Pour contenir ces articles, un volume n'aurait pas suffi. Il a fallu éliminer les répétitions et les commentaires trop généraux, retenir surtout les faits, les chiffres et les suggestions qui risquent d'être encore utiles. Tels quels, ces textes résument la position d'un homme qui, placé très jeune devant la misère algérienne, a multiplié vainement les avertissements et qui, conscient depuis longtemps des responsabilités de son pays, ne peut approuver une politique de conservation ou d'oppression en Algérie. Mais, averti depuis longtemps des réalités algériennes, je ne puis non plus approuver une politique de démission qui abandonnerait le peuple arabe à une plus grande misère, arracherait de ses

racines séculaires le peuple français d'Algérie et favoriserait seulement, sans profit pour personne, le nouvel impérialisme qui menace la liberté de la France et de l'Occident.

Une telle position ne satisfait personne, aujourd'hui, et je sais d'avance l'accueil qui lui sera fait des deux côtés. Je le regrette sincèrement, mais je ne puis forcer ce que je sens et ce que je crois. Du reste, personne, sur ce sujet, ne me satisfait non plus. C'est pourquoi, dans l'impossibilité de me joindre à aucun des camps extrêmes, devant la disparition progressive de ce troisième camp où l'on pouvait encore garder la tête froide, doutant aussi de mes certitudes et de mes connaissances, persuadé enfin que la véritable cause de nos folies réside dans les mœurs et le fonctionnement de notre société intellectuelle et politique, j'ai décidé de ne plus participer aux incessantes polémiques qui n'ont eu d'autre effet que de durcir en Algérie les intransigeances aux prises et de diviser un peu plus une France déjà empoisonnée par les haines et les sectes.

Il y a en effet une méchanceté française à laquelle je ne veux rien ajouter. Je sais trop le prix qu'elle nous a coûté et nous coûte. Depuis vingt ans, particulièrement, on déteste à ce point, chez nous, l'adversaire politique qu'on finit par tout lui préférer, et jusqu'à la dictature étrangère. Les Français ne se las-

sent pas apparemment de ces jeux mortels. Ils sont bien ce peuple singulier qui, selon Custine, se peindrait en laid plutôt que de se laisser oublier. Mais si leur pays disparaissait, il serait oublié, de quelque façon qu'on l'ait maquillé et, dans une nation asservie, nous n'aurions même plus la liberté de nous insulter. En attendant que ces vérités soient reconnues, il faut se résigner à ne plus témoigner que personnellement, avec les précautions nécessaires. Et, personnellement, je ne m'intéresse plus qu'aux actions qui peuvent, ici et maintenant, épargner du sang inutile, et aux solutions qui préservent l'avenir d'une terre dont le malheur pèse trop sur moi pour que je puisse songer à en parler pour la galerie.

D'autres raisons encore m'éloignent de ces jeux publics. Il me manque d'abord cette assurance qui permet de tout trancher. Sur ce point, le terrorisme, tel qu'il est pratiqué en Algérie, a beaucoup influencé mon attitude. Quand le destin des hommes et des femmes de son propre sang se trouve lié, directement ou non, à ces articles qu'on écrit si facilement dans le confort du bureau, on a le devoir d'hésiter et de peser le pour et le contre. Pour moi, si je reste sensible au risque où je suis, critiquant les développements de la rébellion, de donner une mortelle bonne conscience aux plus anciens et aux plus inso-

lents responsables du drame algérien, je ne cesse pas de craindre, en faisant état des longues erreurs françaises, de donner un alibi, sans aucun risque pour moi, au fou criminel qui jettera sa bombe sur une foule innocente où se trouvent les miens. Je me suis borné à reconnaître cette évidence, et rien de plus, dans une récente déclaration qui a été curieusement commentée. Pourtant, ceux qui ne connaissent pas la situation dont je parle peuvent difficilement en juger. Mais ceux qui, la connaissant, continuent de penser héroïquement que le frère doit périr plutôt que les principes, je me bornerai à les admirer de loin. Je ne suis pas de leur race.

Cela ne veut pas dire que les principes n'ont pas de sens. La lutte des idées est possible, même les armes à la main, et il est juste de savoir reconnaître les raisons de l'adversaire avant même de se défendre contre lui. Mais, dans tous les camps, la terreur change, pour le temps où elle dure, l'ordre des termes. Quand sa propre famille est en péril immédiat de mort, on peut vouloir la rendre plus généreuse et plus juste, on doit même continuer à le faire, comme ce livre en témoigne, mais (qu'on ne s'y trompe pas !) sans manquer à la solidarité qu'on lui doit dans ce danger mortel, pour qu'elle survive au moins et qu'en vivant, elle retrouve alors la chance d'être juste. A mes yeux, c'est cela

l'honneur, et la vraie justice, ou bien je reconnais ne plus rien savoir d'utile en ce monde.

A partir de cette position seulement, on a le droit, et le devoir, de dire que la lutte armée et la répression ont pris, de notre côté, des aspects inacceptables. Les représailles contre les populations civiles et les pratiques de torture sont des crimes dont nous sommes tous solidaires. Que ces faits aient pu se produire parmi nous, c'est une humiliation à quoi il faudra désormais faire face. En attendant, nous devons du moins refuser toute justification, fut-ce par l'efficacité, à ces méthodes. Dès l'instant, en effet, où, même indirectement, on les justifie, il n'y a plus de règle ni de valeur, toutes les causes se valent et la guerre sans buts ni lois consacre le triomphe du nihilisme. Bon gré, mal gré, nous retournons alors à la jungle où le seul principe est la violence. Ceux qui ne veulent plus entendre parler de morale devraient comprendre en tout cas que, même pour gagner les guerres, il vaut mieux souffrir certaines injustices que les commettre, et que de pareilles entreprises nous font plus de mal que cent maquis ennemis. Lorsque ces pratiques s'appliquent, par exemple à ceux qui, en Algérie, n'hésitent pas à massacrer l'innocent ni, en d'autres lieux, à torturer ou à excuser que l'on torture, ne sont-elles pas aussi des fautes incal-

culables puisqu'elles risquent de justifier les crimes mêmes que l'on veut combattre ? Et quelle est cette efficacité qui parvient à justifier ce qu'il y a de plus injustifiable chez l'adversaire ? A cet égard, on doit aborder de front l'argument majeur de ceux qui ont pris leur parti de la torture : celle-ci a peut-être permis de retrouver trente bombes, au prix d'un certain honneur, mais elle a suscité du même coup cinquante terroristes nouveaux qui, opérant autrement et ailleurs, feront mourir plus d'innocents encore. Même acceptée au nom du réalisme et de l'efficacité, la déchéance ici ne sert à rien, qu'à accabler notre pays à ses propres yeux et à ceux de l'étranger. Finalement, ces beaux exploits préparent infailliblement la démoralisation de la France et l'abandon de l'Algérie. Ce ne sont pas des méthodes de censure, honteuses ou cyniques, mais toujours stupides, qui changeront quelque chose à ces vérités. Le devoir du gouvernement n'est pas de supprimer les protestations même intéressées, contre les excès criminels de la répression ; il est de supprimer ces excès et de les condamner publiquement, pour éviter que chaque citoyen se sente responsable personnellement des exploits de quelques-uns et donc contraint de les dénoncer ou de les assumer.

Mais, pour être utile autant qu'équitable, nous devons condamner avec la même force,

et sans précautions de langage, le terrorisme appliqué par le F.L.N. aux civils français comme, d'ailleurs, et dans une proportion plus grande, aux civils arabes. Ce terrorisme est un crime, qu'on ne peut ni excuser ni laisser se développer. Sous la forme où il est pratiqué, aucun mouvement révolutionnaire ne l'a jamais admis et les terroristes russes de 1905, par exemple, seraient morts (ils en ont donné la preuve) plutôt que de s'y abaisser. On ne saurait transformer ici la reconnaissance des injustices subies par le peuple arabe en indulgence systématique à l'égard de ceux qui assassinent indistinctement civils arabes et civils français sans considération d'âge ni de sexe. Après tout, Gandhi a prouvé qu'on pouvait lutter pour son peuple, et vaincre, sans cesser un seul jour de rester estimable. Quelle que soit la cause que l'on défend, elle restera toujours déshonorée par le massacre aveugle d'une foule innocente où le tueur sait d'avance qu'il atteindra la femme et l'enfant.

Je n'ai jamais cessé de dire, on le verra dans ce livre, que ces deux condamnations ne pouvaient se séparer, si l'on voulait être efficace. C'est pourquoi il m'a paru à la fois indécent et nuisible de crier contre les tortures en même temps que ceux qui ont très bien digéré Melouza ou la mutilation des enfants européens. Comme il m'a paru nui-

sible et indécent d'aller condamner le terrorisme aux côtés de ceux qui trouvent la torture légère à porter. La vérité, hélas, c'est qu'une partie de notre opinion pense obscurément que les Arabes ont acquis le droit, d'une certaine manière, d'égorger et de mutiler tandis qu'une autre partie accepte de légitimer, d'une certaine manière, tous les excès. Chacun, pour se justifier, s'appuie alors sur le crime de l'autre. Il y a là une casuistique du sang où un intellectuel, me semble-t-il, n'a que faire, à moins de prendre les armes lui-même. Lorsque la violence répond à la violence dans un délire qui s'exaspère et rend impossible le simple langage de raison, le rôle des intellectuels ne peut être, comme on le lit tous les jours, d'excuser de loin l'une des violences et de condamner l'autre, ce qui a pour double effet d'indigner jusqu'à la fureur le violent condamné et d'encourager à plus de violence le violent innocenté. S'ils ne rejoignent pas les combattants eux-mêmes, leur rôle (plus obscur, à coup sûr !) doit être seulement de travailler dans le sens de l'apaisement pour que la raison retrouve ses chances. Une droite perspicace, sans rien céder sur ses convictions, eût ainsi essayé de persuader les siens, en Algérie, et au gouvernement, de la nécessité de réformes profondes et du caractère déshonorant de certains procédés. Une gauche intelligente, sans rien

céder sur ses principes, eût de même essayé de persuader le mouvement arabe que certaines méthodes étaient ignobles en elles-mêmes. Mais non. A droite, on a, le plus souvent, entériné, au nom de l'honneur français, ce qui était le plus contraire à cet honneur. A gauche, on a le plus souvent, et au nom de la justice, excusé ce qui était une insulte à toute vraie justice. La droite a laissé ainsi l'exclusivité du réflexe moral à la gauche qui lui a cédé l'exclusivité du réflexe patriotique. Le pays a souffert deux fois. Il aurait eu besoin de moralistes moins joyeusement résignés au malheur de leur patrie et de patriotes qui consentissent moins facilement à ce que des tortionnaires prétendent agir au nom de la France. Il semble que la métropole n'ait point su trouver d'autres politiques que celles qui consistaient à dire aux Français d'Algérie : « Crevez, vous l'avez bien mérité », ou : « Crevez-les. Ils l'ont bien mérité. » Cela fait deux politiques différentes, et une seule démission, là où il ne s'agit pas de crever séparément, mais de vivre ensemble.

Ceux que j'irriterai en écrivant cela, je leur demande seulement de réfléchir quelques instants, à l'écart des réflexes idéologiques. Les uns veulent que leur pays s'identifie totalement à la justice et ils ont raison. Mais peut-on rester justes et libres dans une nation morte ou asservie ? Et l'absolue pureté

ne coïncide-t-elle pas, pour une nation, avec la mort historique ? Les autres veulent que le corps même de leur pays soit défendu contre l'univers entier s'il le faut, et ils n'ont pas tort. Mais peut-on survivre comme peuple sans rendre justice, dans une mesure raisonnable, à d'autres peuples ? La France meurt de ne pas savoir résoudre ce dilemme. Les premiers veulent l'universel au détriment du particulier. Les autres le particulier au détriment de l'universel. Mais les deux vont ensemble. Pour trouver la société humaine, il faut passer par la société nationale. Pour préserver la société nationale, il faut l'ouvrir sur une perspective universelle. Plus précisément, si l'on veut que la France seule règne en Algérie sur huit millions de muets, elle y mourra. Si l'on veut que l'Algérie se sépare de la France, les deux périront d'une certaine manière. Si, au contraire, en Algérie, le peuple français et le peuple arabe unissent leurs différences, l'avenir aura un sens pour les Français, les Arabes et le monde entier.

Mais, pour cela, il faut cesser de considérer en bloc les Arabes d'Algérie comme un peuple de massacreurs. La grande masse d'entre eux, exposée à tous les coups, souffre d'une douleur que personne n'exprime pour elle. Des millions d'hommes, affolés de misère et de peur, se terrent pour qui ni Le Caire ni Alger ne parlent jamais. J'ai essayé,

depuis longtemps, on le verra, de faire connaître au moins leur misère et l'on me reprochera sans doute mes sombres descriptions. J'ai écrit pourtant ces plaidoyers pour la misère arabe quand il était temps encore d'agir, à l'heure où la France était forte, et où se taisaient ceux qui aujourd'hui trouvent plus facile d'accabler sans relâche, et même à l'étranger, leur pays affaibli. Si, il y a vingt ans, ma voix avait été mieux entendue, il y aurait peut-être moins de sang présentement. Le malheur (et je l'éprouve comme un malheur) est que les événements m'ont donné raison. Aujourd'hui, la pauvreté des paysans algériens risque de s'accroître démesurément au rythme d'une démographie foudroyante. De surcroît, coincés entre les combattants, ils souffrent de la peur : eux aussi, eux surtout ont besoin de paix ! C'est à eux et aux miens que je continue de penser en écrivant le mot d'Algérie et en plaidant pour la réconciliation. C'est à eux, en tout cas, qu'il faudrait donner enfin une voix et un avenir libéré de la peur et de la faim.

Mais, pour cela, il faut cesser aussi de porter condamnation en bloc sur les Français d'Algérie. Une certaine opinion métropolitaine, qui ne se lasse pas de les haïr, doit être rappelée à la décence. Quand un partisan français du F.L.N. ose écrire que les Français d'Algérie ont toujours considéré la France

comme une prostituée à exploiter, il faut rappeler à cet irresponsable qu'il parle d'hommes dont les grands-parents, par exemple, ont opté pour la France en 1871 et quitté leur terre d'Alsace pour l'Algérie, dont les pères sont morts en masse dans l'est de la France en 1914 et qui, eux-mêmes, deux fois mobilisés dans la dernière guerre, n'ont cessé, avec des centaines de milliers de musulmans, de se battre sur tous les fronts pour cette prostituée. Après cela, on peut sans doute les juger naïfs, il est difficile de les traiter de souteneurs. Je résume ici l'histoire des hommes de ma famille qui, de surcroît, étant pauvres et sans haine, n'ont jamais exploité ni opprimé personne. Mais les trois quarts des Français d'Algérie leur ressemblent et, à condition qu'on les fournisse de raisons plutôt que d'insultes, seront prêts à admettre la nécessité d'un ordre plus juste et plus libre. Il y a eu sans doute des exploiters en Algérie, mais plutôt moins qu'en métropole et le premier bénéficiaire du système colonial est la nation française tout entière. Si certains Français considèrent que, par ses entreprises coloniales, la France (et elle seule, au milieu de nations saintes et pures) est en état de péché historique, ils n'ont pas à désigner les Français d'Algérie comme victimes expiatoires (« Crevez, nous l'avons bien mérité ! »), ils doivent s'offrir

nrf



9 782070 212170



58-VI A 21217 ISBN 2-07-021217-3

Extrait de la publication